



BILAN SANITAIRE COLZA BSV HAUTS-DE-FRANCE 2024

Animateurs Filières :

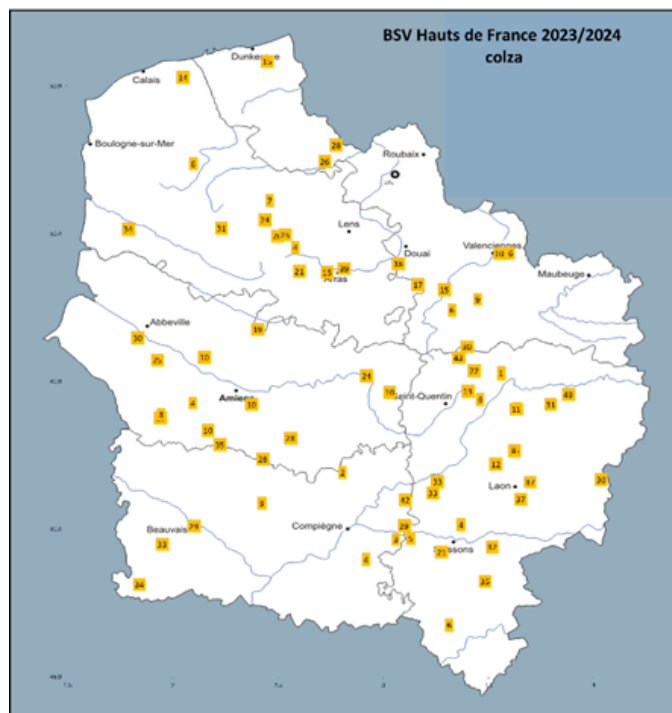
Martine ROUX-DUPARQUE - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L' AISNE

Charles SAGNIER - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD - PAS-DE-CALAIS

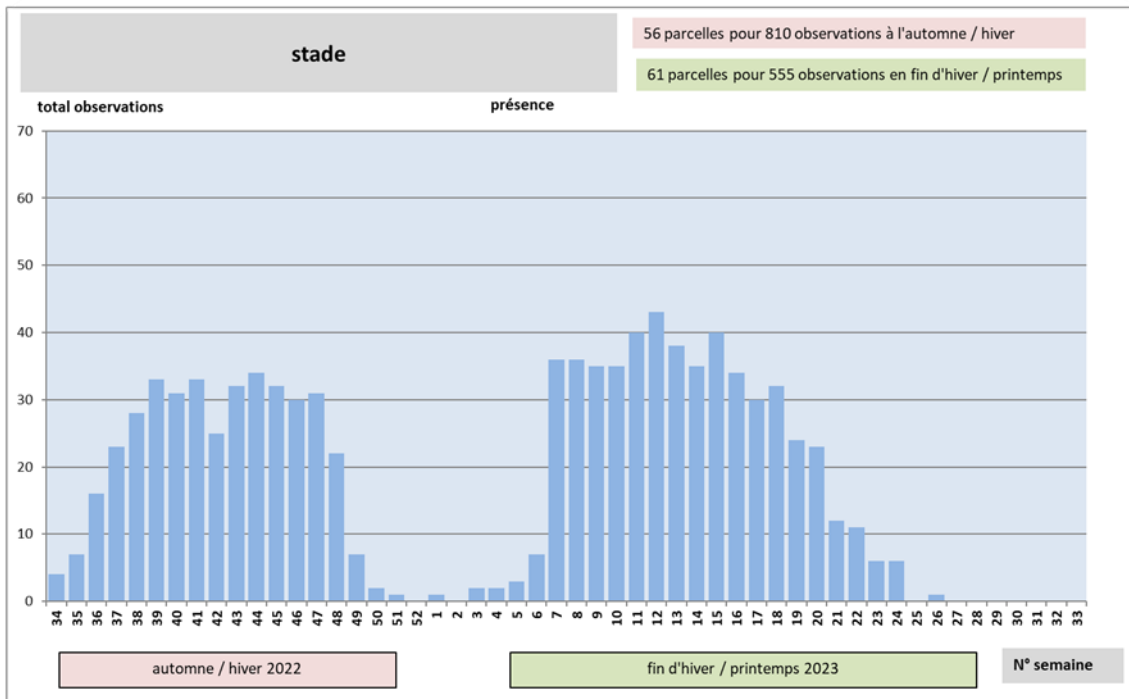
Nicolas LATRAYE - TERRES INOVIA

Le réseau d'observations Hauts-de-France 2023-2024

En 2023-2024, le réseau de surveillance biologique du territoire était composé de 70 parcelles de colza suivies régulièrement par 17 structures.



Partenaires	nb parcelles
AGCONSEIL	1
CA 02	7
CA 60	4
CA 80	3
CERESIA	18
COOP AGRI SAINT HILAIRE LES CAMBRAI	1
CRA NORD-PAS-DE-CALAIS	14
ETS CHARPENTIER	1
ETS JOURDAIN	2
FREDON PICARDIE	1
LYCEE AGRICOLE ARRAS	1
LYCEE AGRICOLE DE PIERREFONDS	3
SOUFFLET AGRICULTURE	1
SRAL	3
SRAL PICARDIE	3
TERRES INOVIA	2
UNEAL	5
TOTAL	70



Contexte agro-climatique : les faits marquants de la campagne colza 2023-2024

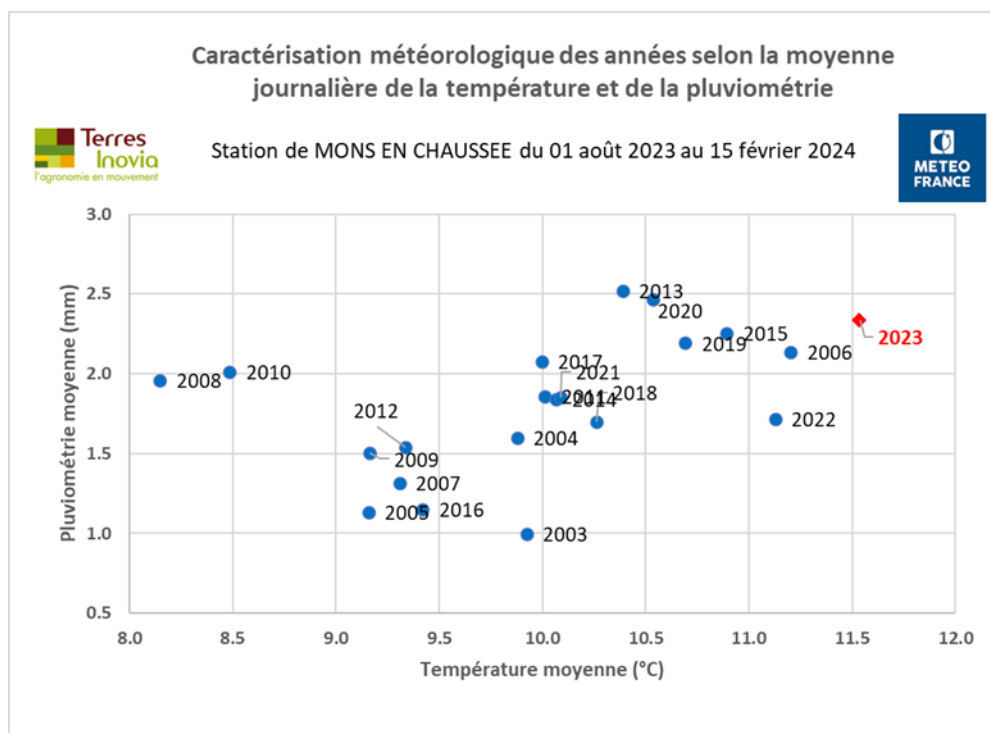
Un démarrage sans accroc

Les épisodes pluvieux sur le mois d'août sont favorables aux semis et aux levées de colzas sur la moitié Nord de la France. La date moyenne se situe autour du 26 août pour les Hauts-de-France. Dans certaines situations avec des reprises de sol en conditions humides, nous observons des défauts de structure qui limitent l'installation du pivot. Les conditions de températures et d'humidité sont favorables à la croissance active des colzas. Le stade 4 feuilles est atteint très tôt : en moyenne le 20 septembre pour les parcelles BSV suivies dans les Hauts-de-France. La majorité des cultures est ainsi sortie de la période de sensibilité aux déprédations des ravageurs de début de cycle avant l'arrivée des grosses altises dans les parcelles. Seules des dégâts de limaces sont à déplorer dans les situations insuffisamment protégées.

Cette année, il aura fallu composer avec les épisodes orageux du mois d'août pour déclencher les semis de colza.

Les semis réalisés durant la première décennie d'août (8 au 12 août) ont été dans l'ensemble plus favorables à la croissance du colza que les semis de fin août/courant septembre du fait d'une installation plus précoce et d'une pression insectes plus faible (limaces et altises).

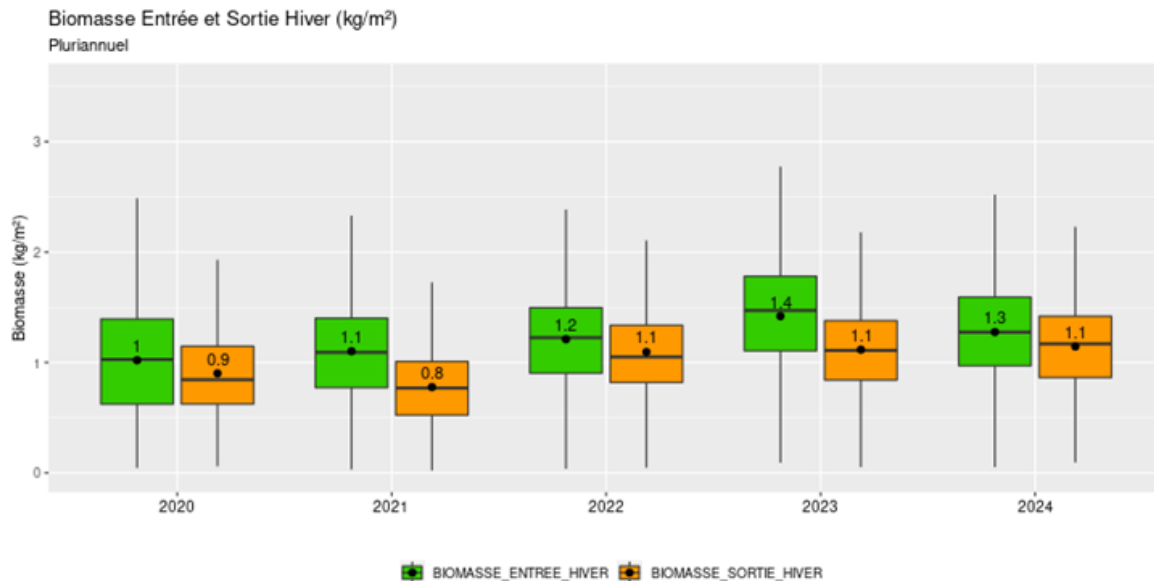
La croissance se poursuit de façon active tout au long de l'automne à l'instar des conditions climatiques exceptionnelles. Les sommes de températures atteignent des records et les pluies ne sont pas en reste.



Des colzas robustes bien implantés et développés à l'entrée de l'hiver

Cette phase automnale se conclue par des biomasses élevées à l'entrée de l'hiver. Dans les parcelles du réseau, les biomasses moyennes oscillaient autour de 1,2 kg/ha.

Dans la majorité des situations à l'entrée de l'hiver, les colzas sont robustes, bien implantés et bien développés. L'état général des cultures rassure les producteurs quant à leur capacité à supporter la présence des bioagresseurs.



Hors situations impactées par les excès d'eau, les biomasses resteront élevées à la sortie de l'hiver, malgré des pertes de feuilles occasionnées par un épisode de gel au début du mois de décembre puis par un épisode de gel plus sévère à la mi-janvier. Dans notre réseau, la moyenne est de 1,1 kg en région (réseau Farmstar et BSV).

Les choses se gâtent avec l'excès d'eau

Les pluies n'auront de cesse de tomber au cours de cette campagne. Les précipitations enregistrées entre le 1er octobre 2023 et le 28 février 2024 sont une fois et demie plus importantes que la normale et ponctuellement bien plus élevées encore. A la sortie de l'hiver, les colzas souffrent de l'excès d'eau dans les zones submergées et les sols hydromorphes (limon, argile lourde). Même s'ils ne sont pas complètement épargnés, les sols filtrants comme les argilo-calcaires et les sables sont davantage préservés.

Le Pas de Calais et la Somme comptent parmi les départements qui ont le plus subi ces excès d'eau compte tenu des cumuls de pluies et des types de sol.

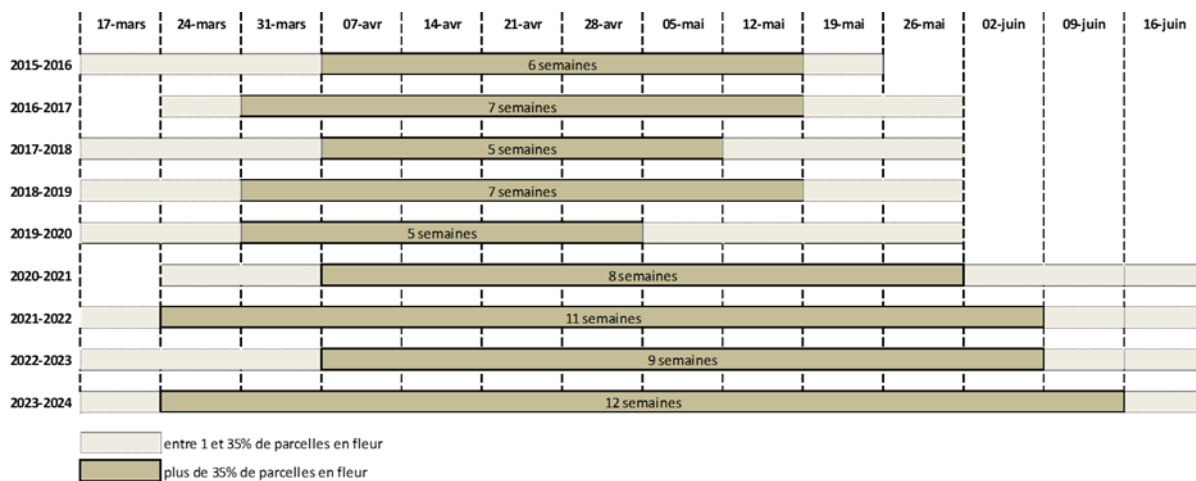
Cette situation entrainera le retournement des parcelles les plus impactées (surface perdue difficile à estimer) ; sauf dans certains secteurs des Hauts-de-France qui ont reçu des pluies continues telles que les producteurs n'ont pas pu rentrer dans les parcelles avant le mois de mai. Néanmoins dans la majorité des situations, les pertes de pieds liées à l'excès d'eau se cantonnent à des surfaces restreintes ; et dans ces conditions les parcelles sont maintenues en place même si des zones sont peu ou pas productives et se salissent.

Au-delà des pertes de pieds, l'excès d'eau inquiète quant au potentiel de la culture. Le colza est connu pour ne pas les apprécier, en particulier au cours de l'hiver et en reprise de végétation. Le métabolisme est perturbé. Le fonctionnement photosynthétique et la croissance sont impactés. L'anoxie bloque l'absorption de l'azote et pénalise la reprise de végétation. Et surtout, les racines qui sont mises en place à 70% avant l'hiver, pourrissent. La culture devient alors particulièrement vulnérable face aux aléas climatiques car sa capacité de compensation est limitée.

A posteriori, nous pouvons affirmer que les excès d'eau ont pénalisé le rendement des colzas et qu'ils expliquent des différences de productivité importantes entre situations. Néanmoins les pertes de rendement auraient pu être bien plus importantes si la phase printanière avait été chaude et sèche. L'absence de stress et l'alimentation régulière jusqu'en fin de cycle a permis de remplir des grains : Nous sommes passés à côté de la correctionnelle !

Floraison : la bonne surprise !

Malgré les problèmes d'excès d'eau, l'accumulation des températures au-dessus des normales depuis le début du cycle encourage la reprise précoce des colzas. Les biomasses croissent très rapidement au cours du mois de février puis en mars. La floraison s'enclenche également très rapidement dès le 25 mars : Un record historique de précocité ! La floraison est franche et homogène dans une majorité de situation alors que tous les indicateurs ne sont pas au vert (état racinaire, quotient photo-thermique largement déficitaire, fortes pluies). Elle durera 4 à 6 semaines dans la majorité des situations. Quelques cas avec des défloraisons précoces sont observés. Ils s'expliquent le plus souvent par des états sanitaires dégradés.



La verse, un facteur limitant

Les conditions printanières sont favorables à la minéralisation des sols, à la valorisation des apports de fertilisants azotés et à la croissance végétative. Les biomasses augmentent rapidement dans un contexte de faible rayonnement. Nous constaterons, à partir de la floraison, des faiblesses dans la tenue de tige. Des colzas se rappuient voire versent dans certains secteurs, en particulier dans l’Oise, la Somme et dans certains secteurs de l’Aisne. L’excès d’azote est un facteur de risque clairement identifié cette année (recouplement de rampe ; essai azote). Les défauts d’enracinement cumulés à des épisodes de vent, de forts abats d’eau ou de grêle ont également été préjudiciables. La verse constitue un facteur limitant du rendement dans ces situations.

Des composantes de rendement non limitantes

La qualité de la floraison a permis de mettre en place un nombre de siliques non limitant pour le rendement. Les observations, réalisées par Terres Inovia sur 16 parcelles (Hauts-de-France, Grand-Est et Bourgogne Franche Compté), indiquent un nombre de siliques moyen de l’ordre de 7500 siliques /m². En sol superficiel, la moyenne est de 5400 siliques /m². En sols profonds, nous avons dénombré 8000 siliques /m² en moyenne et toutes les valeurs sont supérieures à 6000 siliques /m² (seuil indicatif de composante limitante).

L’absence de stress climatique jusqu’à la récolte a permis un remplissage correct des grains dans les parcelles sans problèmes sanitaires (nécrose racinaire, verse, mycosphaerella précoce...).

Le grand écart des rendements

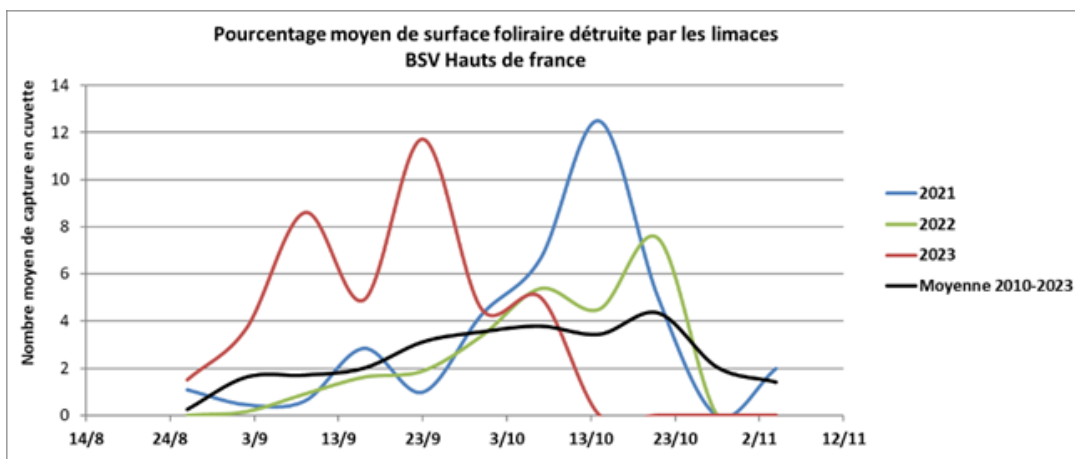
Dans la région Hauts-de-France, de bonnes surprises ont été recensées dans les terres superficielles et filtrantes, avec des moyennes qui oscillent entre 30 et 35 q/ha. La déception peut se retrouver dans les sols profonds, habitués à des moyennes dépassant facilement les 45 à 50 q/ha. Ils plafonnent cette année autour de 38 à 42 q/ha dû en grande partie aux excès d’eau et aux problèmes d’implantation (lissage) en début de cycle. Globalement sur la région, le rendement moyen se situe autour de 37 q/ha (entre 15 et 55 q/ha) pour le Nord-Pas-de-Calais et de 33 q/ha (entre 10 et 45 q/ha) pour la Picardie, légèrement en retrait par rapport à la moyenne décennale.

Bilans ravageurs

Limaces

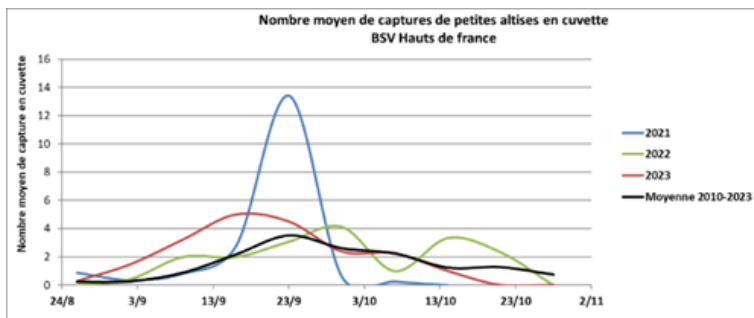
Avec la pluviométrie estivale importante, les limaces étaient présentes dès le début de campagne.

Les dégâts ont pu être localement très importants occasionnant des destructions de parcelles.



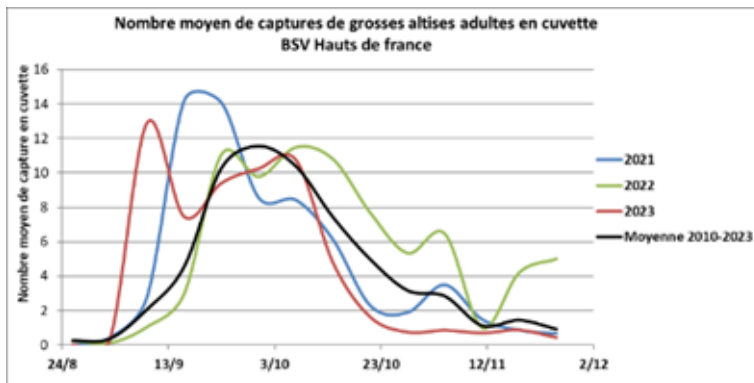
Petites altises

Les captures ont été plutôt faibles en 2023 sauf dans quelques parcelles isolées semées précocement. La bonne dynamique de croissance a limité les dégâts de ces dernières.



Altises d'hiver (adultes)

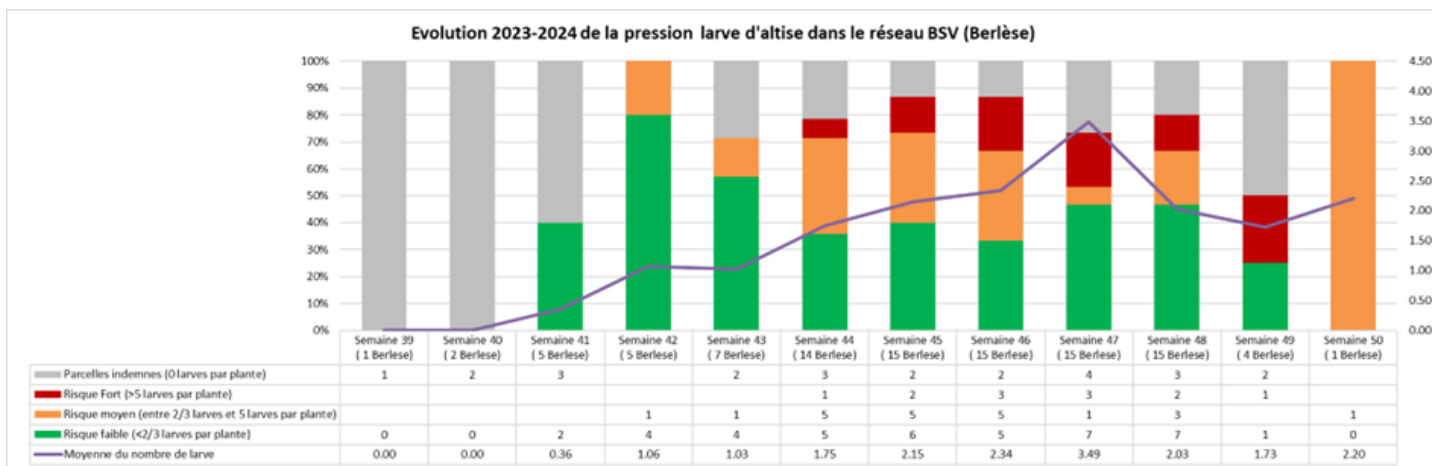
Les grosses altises ont été capturées plus précocement que les années précédentes, mais leur activité a vite diminué.



Altises d'hiver (larves)

Avec une pression faible à modérée en entrée et sortie hiver et une très bonne dynamique de croissance, l'infestation de larves de grosses altises a été faiblement à moyennement préjudiciable pour les colzas. On retrouve peu de colzas chétifs et buissonnants au cours de la campagne.

Ci-dessous, l'évolution des larves de grosses altises au cours de la campagne 2023-2024



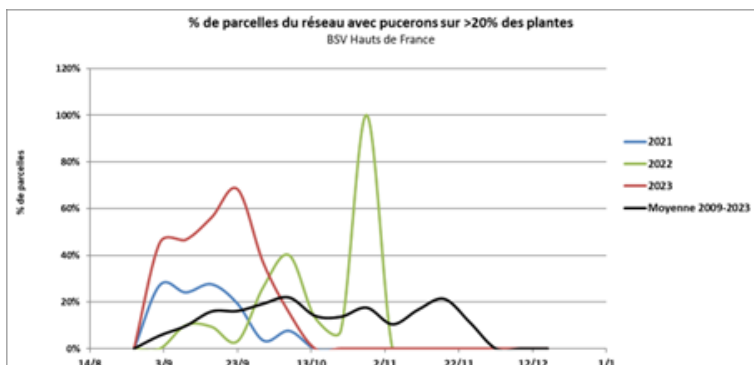
Pour rappel :

le seuil est à 5 larves par plante lorsqu'il n'y a pas de risque agronomique (biomasse > 45 g/plante en entrée hiver, croissance continue) et à 2-3 larves par plante lorsqu'il y a un risque agronomique.

Pucerons verts et cendrés à l'automne

Les pucerons ont été observés précocement cette année mais le très bon développement du colza a limité l'impact du ravageur.

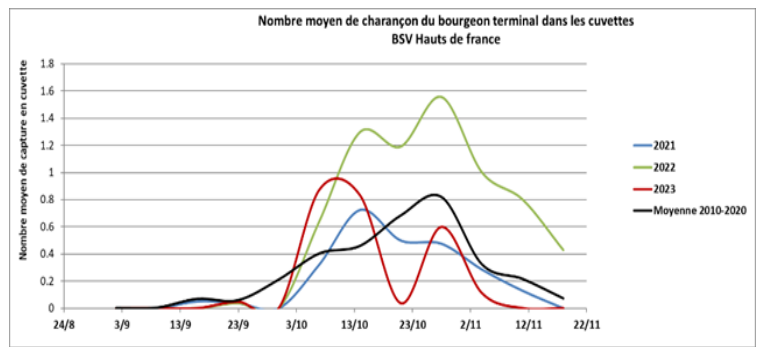
Le puceron cendré a, quant à lui, été peu observé.



Charançons du bourgeon terminal (CBT)

Le vol du charançon du bourgeon terminal était encore une fois faible cette année même si quelques captures importantes ont pu être enregistrées.

Mais comme habituellement en Hauts-de-France, peu de dégâts significatifs dû au CBT n'ont été signalés dans la région (seuls quelques cas en limite du Grand-Est ont été préjudiciables).



Mouche du chou

Ravageur secondaire du colza pour lequel il n'existe aucun moyen de lutte, la mouche du chou se fait généralement discrète. Elle a été signalée de début octobre à mi-novembre. Les attaques restent globalement faibles.

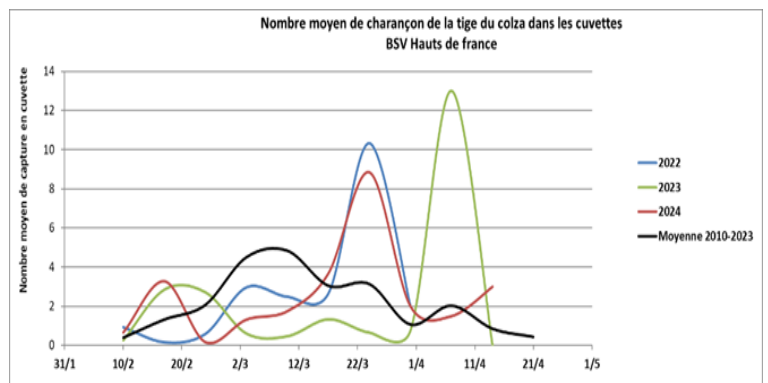
Noctuelle terricole

La noctuelle terricole a été signalée dans 5 parcelles cette année. Tout comme la campagne dernière, l'impact fut faible.

Charançon de la tige du colza

Du fait de la reprise de végétation rapide, de la floraison très précoce et des conditions venteuses encore une fois présente au printemps, le vol des charançons de la tige du colza a eu très peu d'impact cette année.

Quelques dégâts (déformations, éclatements) dus aux piqûres des charançons ont été observés mais leur gravité reste assez faible à la vue de l'avancée des stades lors du pic de vol.



Méligèthes

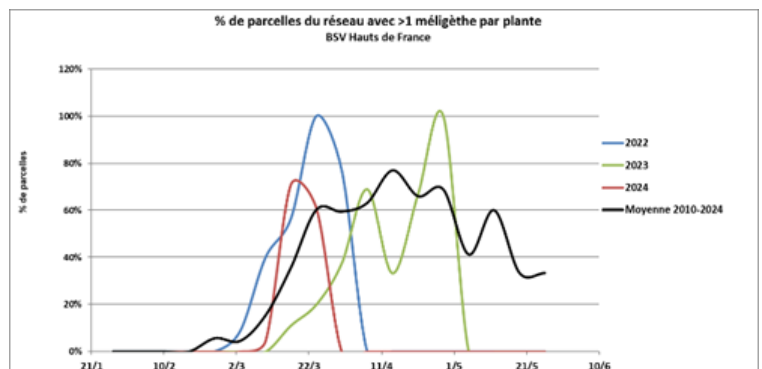
Le vol était plutôt précoce cette année, mais peu de dégâts ont été observés du fait de la floraison très précoce et conjointe à l'arrivée du ravageur.

Charançons des siliques et cécidomyies

La pression en charançons des siliques et des cécidomyies était globalement faible cette année.

Pucerons cendrés (printemps)

Les pucerons cendrés n'ont pas été observés cette année au printemps.



Bilan maladies

Phoma

De nombreux symptômes de Phoma ont été observés à l'automne.

La présence de cette maladie est restée modérée, voire inexistante si la variété choisie était classée TPS.

Sclérotinia

Aucun symptôme de sclérotinia n'a été observé dans le BSV cette année.

Pourtant, les kits pétales réalisés cette année ont montré qu'en moyenne 58% des pétales portaient le champignon. Malgré l'inoculum présent, les températures fraîches du mois de mai n'ont pas permis au champignon de se développer davantage sur les colzas.

Mycosphaerella

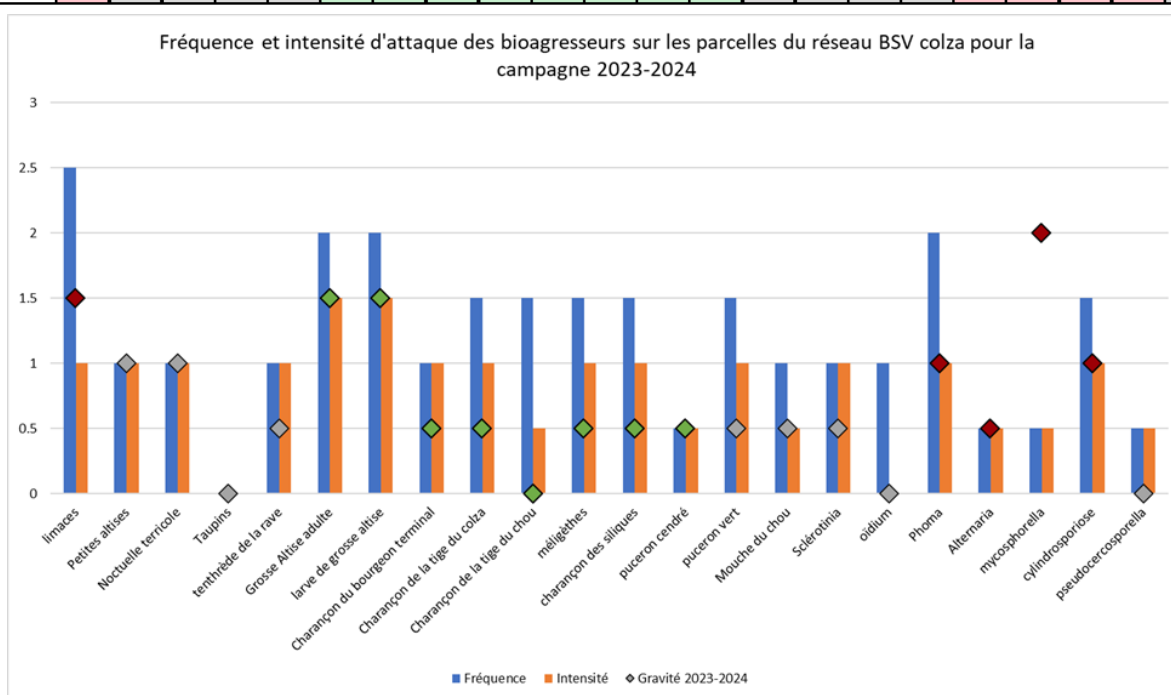
Du mycosphaerella a été observé dans une parcelle du réseau cette année, et localement, dans de nombreuses parcelles hors réseau dans le sud de la région. Cette maladie a pu impacter le remplissage des graines et donc le PMG.

Cylindrosporiose

La cylindrosporiose a été observée de début mars à mi-juin dans 3 parcelles. Les conditions climatiques fraîches n'ont pas été favorables à son développement.

Evolution des fréquences et intensités d'attaques des bioagresseurs.

	limaces	Petites altises	Noctuelle terricole	Taupins	tenthredo de la rave	Grosse Altise adulte	larve de grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou	méliègthes	charançon des siliques	pucceron cendré	pucceron vert	Mouche du chou	Sclérotinia	oidium	Phoma	Alternaria	mycosphorella	cylindrosporiose	pseudocercosporiella	
Fréquence	2.5	1	1	0	1	2	2	1	1.5	1.5	1.5	1.5	0.5	1.5	1	1	1	2	0.5	0.5	1.5	0.5	
Intensité	1	1	1	0	1	1.5	1.5	1	1	0.5	1	1	0.5	1	0.5	1	0	1	0.5	0.5	1	0.5	
Gravité	1.5	1	1	0	0.5	1.5	1.5	0.5	0.5	0	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0	1	0.5	2	1	0	
Rapport Année n-1	+	=	=	=	=	-	-	-	-	-	-	-	-	=	=	=	=	+	+	+	+	+	=



Dans le graphique ci-dessus, l'intensité des attaques est représentée par l'histogramme orange, la fréquence des attaques par l'histogramme bleu et la gravité des attaques par le nuage de points. La couleur des points dépend de l'évolution du bioagresseur par rapport à l'année précédente. Une gravité similaire à l'année n-1 est représentée par les **point noirs**, une **gravité supérieure par les points rouge** et une **gravité inférieure par les points verts**.

Fréquence : 0 = Absent / 1 = rare, épart / 2 = régulier / 3 = généralisé à l'ensemble des parcelles

Intensité et gravité : 0 = Nulle / 1 = faible ou sans conséquence, (pas d'incidence économique ou incidence toujours inférieure au coût de l'intervention) / 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) / 2 = assez forte à forte (avec généralement une incidence économique) / 3 = grave (avec fortes pertes de récolte).

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latray - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Deboveaux, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Eta Biz, Eta Bully, Eta Charpentier, Fiorimond Despres, FREDON Picardie, Groupe Curry, INRA, Institut de Gemeh, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Osèze, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horillains, Nord Wègoc, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Vallfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Doréudra, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

